



DATE

Jeudi
26 mars 2026
08:30 - 17:30

LIEU

Warwick Hotel
14 rue de Lausanne
1201 Genève
tél.: 022 716 82 93

Possibilité de participer à la journée ou demi-journée

Formation Réglementaire & Professionnelle POUR GÉRANTS DE FORTUNE & TRUSTEES

CONNAISSANCES RÉGLEMENTAIRES (LBA / LEFin / LSFIn)

08:30 Accueil des participants et allocution de bienvenue par Elio BARZILAY *Café de bienvenue servi avant 08:30 et pause-café prévue au cours de la matinée*

Philipp FISCHER,
Partner, Lenz & Staehelin

"Le régime suisse des cadres supérieurs – Quo vadis ?"

Katia VILLARD,
Département de droit pénal, Directrice du Centre de droit bancaire et financier, UniGE
"Examens documentaires périodiques en vertu du dispositif anti-blanchiment"

Laurent THONNEY,
Executive Director, Group Head of Compliance & CSC, Banque Heritage SA

"Sanctions internationales et mise en œuvre pratique"

Questions et réponses

12:30 Pause-lunch
(inclus pour les participants à la journée)

CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES (MARCHÉS FINANCIERS)

13:30 Allocution de bienvenue par Elio BARZILAY
Pause-café prévue dans l'après-midi

Nicolas LAROCHE,
Global Head of Advisory & Asset Allocation for UBP Group
"Macro outlook"

Aymeric CONVERSET,
Partner and deputy CEO at MBS Capital Advice
"L'intelligence artificielle – Des modèles à la réalité"

Erin-Kenza EUSTRATIOU,
Associate within BlackRock's Investment & Portfolio Solutions group
"Intégrer les marchés privés dans le portefeuille public"

Questions et réponses

17:30 Fin du cours

Tarifs (inclus TVA 8.1%)

Membres et auditeurs ARIF / OSIF / GSCGI
Demi-journée CHF 490.-
Journée complète, lunch inclus CHF 690.

Autres
Demi-journée CHF 690.-
Journée complète, lunch inclus CHF 890.

Reconnaissance

Cette formation modulable en demi-journée ou en journée complète a pour but de dispenser aux Intermédiaires Financiers soumis à la LBA et aux dispositions légales des LSFIn/LEFin, aux Sociétés de Gestion de Fortune et aux Trustees, ainsi qu'aux Auditeurs, une formation continue sur les tous les aspects réglementaires et professionnels concernant les Etablissements Financiers. Une attestation de participation sera fournie.



CWMA-24-ARIF-2011
CWMA-24-ARIF-3012